

# FOCUS

## MAXENCE SIMON, LE PREMIER MORT AU COMBAT DU MAQUIS BIR HACHEM



### AUTEUR - CONTRIBUTEUR : BENOÎT SAVY

Enseignant en Histoire-Géographie, il mène des recherches sur la structuration des mouvements de Résistance et la Libération en Charente et Haute-Vienne.

Il a à son actif plusieurs publications basées sur une méthodologie critique des travaux historiques disponibles, des différentes archives et des témoignages recueillis par ses soins.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE



**Page de couverture**

À gauche : portrait de Maxence Simon (date inconnue).

© Source : Archives privées de Maxence Bouilloux.

À droite : stèle dédiée à Maxence Simon à Saint-Mary.  
© CCCL.

**Ci-contre**

Écusson du maquis Bir Hacheim.  
© Maison de la résistance René Michaud, Chasseneuil-sur-Bonnieure.

# PASSER DU TEMPS DES HISTOIRES À L'HISTOIRE DU TEMPS PASSÉ

Cette publication a la modeste ambition de faire un point historique sur la mort d'un jeune homme appartenant au maquis Bir Hacheim<sup>1</sup>. Plus de 75 ans après, l'auteur apporte grâce à une méthodologie scientifique un éclairage dépassionné et démystifié sur cet événement tragique. Celui-ci comme d'autres liés aux mouvements de résistance contre les forces d'occupation de 1940 à 1944 ont beaucoup été décrits par la littérature. Néanmoins, l'ouverture récente des archives de la période de l'Occupation dans un temps plus apaisé permet d'apporter des éléments fondamentaux à la compréhension de l'Occupation et de la Libération du territoire national.

La méthodologie à la base de ce travail est celle que tout historien devrait bien évidemment suivre à la lettre. Elle est fondée sur la critique objective de différentes sources d'informations à savoir la bibliographie qui regroupe les travaux déjà réalisés sur la période, les archives publiques ou privées à disposition et les entretiens menés auprès de témoins directs ou indirects des événements. La vérité historique doit inexorablement émerger de la confrontation, de la contextualisation et de la hiérarchisation des informations tirées des sources par les investigations de l'historien. La part donnée au témoignage direct ne doit en aucun cas supplanter les autres tant la mémoire est chose faillible, les souvenirs se reconstruisent à posteriori au gré des apports cognitifs, l'entretien reste difficile à maîtriser pour le néophyte et les intentions du locuteur compliquées à saisir<sup>2</sup>. Effectivement, le témoin

n'en reste qu'un humain et peut se tromper, oublier, confondre et n'avoir qu'une vision parcellaire d'un événement. La matière première que constitue son témoignage demande des précautions particulières au préalable de son exploitation<sup>3</sup>.

Par la publication de son travail, l'historien offre ensuite à ses collègues spécialistes de la période la possibilité d'entrer dans une phase de contradiction, dévoilant sa méthodologie et citant ses sources, pouvant déboucher sur l'affirmation, ou le cas échéant, l'infirmité de la chronologie et des interprétations proposées. Il en va de la progression de la connaissance dans toutes sciences, l'histoire en tant que science humaine n'y fait pas exception.

Au total, c'est bien grâce à la méthodologie et à la confrontation des thèses que les historiens se différencient intrinsèquement des journalistes, des romanciers du passé ou des tenants de l'uchronie.

## UN ACCROCHAGE ENTRE MAQUIS ET FORCES D'OCCUPATION

Le 5 février 1944 en fin de soirée vers 22h30, une camionnette Citroën4 emprunte la route qui mène de Chasseneuil-sur-Bonnieure à Saint-Mary. Malgré le couvre-feu imposé par les mesures de défense passive, la camionnette circule tous feux allumés alors que la nuit est déjà tombée depuis plusieurs heures sur une route qui monte légèrement. Soudainement, le chauffeur stoppe le véhicule à l'approche d'un contrôle inopiné de la feldgendarmérie, unité de police militaire nazie. Deux gendarmes



**1. Article publié dans le Matin Charentais du jeudi 10 février 1944.**

© Source : Archives Départementales de la Charente, Série 1PER2/71.

**2. Croquis joint au rapport de la gendarmerie française arrivée sur les lieux au matin du 6 février 1944.**

© Source : Archives Départementales de la Charente, Série 1W50.

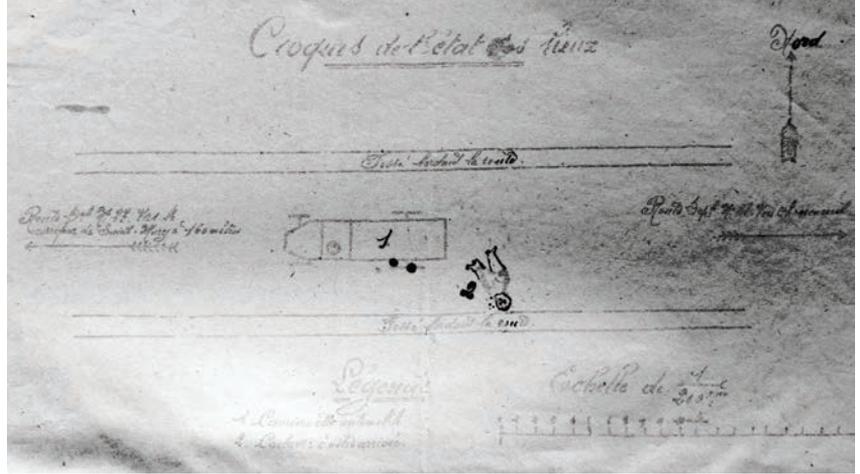
allemands en poste avancé s'approchent du véhicule pour le contrôler. Le chauffeur abat le premier feldgendarme à bout portant puis le second un instant après. Les coups de feu alertent le reste du détachement à proximité et la fusillade s'engage entre les deux parties. Deux hommes dans la cabine de la camionnette et neuf à l'arrière descendent brusquement. Le véhicule est immobilisé par les tirs des soldats allemands et les occupants se réfugient dans les fossés de chaque côté de la route. Des coups de feu sont échangés et les passagers du camion tentent à présent de fuir à la faveur des fourrés obscurcis par l'épaisse nuit hivernale. Deux groupes se forment pour échapper à la tactique de l'encerclement classique des nazis. Le premier part en direction du Nord-Est pour se mettre à couvert dans la forêt à proximité, l'autre tente de rejoindre la Bonnière au Sud-Ouest. Dans ce capharnaüm, un jeune homme s'écroule à proximité de la camionnette juste après avoir sauté de la loge arrière. Il est étendu sur la chaussée, inanimé, atteint par deux balles allemandes. Durant leur retraite, deux maquisards sont blessés par les éclats d'une grenade offensive allemande. Ils pourront rejoindre malgré tout une position d'abri dès le petit matin après une longue marche nocturne. Même si les nazis paraissent nombreux du fait du feu nourri qui s'abat sur les hommes du groupe, le détachement n'est formé au total que de trois feldgendarmes et de huit hommes appartenant à la Luftwaffe commandés par un sous-officier<sup>5</sup>. Cependant le surarmement et l'aguerrissement des soldats allemands rendent le combat inégal. Les hommes tentent de rejoindre un lieu sûr afin

de se mettre à l'abri, ils prennent la direction du cantonnement du Châtelars qu'ils atteindront le lendemain matin. Certains sont à la recherche d'un médecin pour panser des blessures causées par les balles et les éclats de grenades offensives utilisées pour contrecarrer leur fuite.

Peu de temps après l'escarmouche, les soldats nazis portent assistance à leurs blessés et ramassent leurs morts. Ils s'approchent du camion afin de l'inspecter et découvrent le cadavre du jeune Maxence Simon. Avec une violence inouïe, ils s'acharnent sur le cadavre à coup de crosses et de bottes. Ce sort est généralement réservé par les soldats allemands aux « terroristes » abattus en opération. Quelques jours plus tard, le jeudi 10 février 1944, le journal collaborationniste le Matin Charentais publie l'entrefilet suivant : « Au cours d'un engagement qui s'est produit, entre réfractaires et forces d'ordre, à la sortie du village de Saint-Mary, dans le Confolentais, un réfractaire a trouvé la mort (IFI) ».

Maxence Simon est laissé par ses compagnons malgré eux sur le théâtre des opérations<sup>6</sup>. Ils ne s'apercevront de son absence que le lendemain matin lors du contact renoué entre les deux groupes.

Aujourd'hui, les faits précédemment décrits font consensus malgré de multiples interprétations plus ou moins fantasques entourant cet événement malheureux. De nombreuses questions se posent encore aujourd'hui autour de cet événement à ceux qui veulent comprendre objectivement l'histoire de la libération du territoire. Qui était Maxence Simon ? Que faisait ce camion avec onze hommes à son



bord tous feux allumés à l'entrée du village de Saint-Mary ? Cette rencontre est-elle fortuite ou les hommes ont-ils été dénoncés ?

Afin de répondre à ces questions, reprenons le fil des événements et revenons plus précisément sur les lieux. Le matin du 6 février 1944 vers 4h, Jean Arnaud<sup>7</sup> Maire de la commune de Saint-Mary est amené sur les lieux par la feldgendarmerie d'Angoulême à l'endroit du point de passage de la ligne de démarcation<sup>8</sup>. Les militaires allemands lui font constater la présence d'un cadavre et lui demandent d'identifier le corps. Chose faite, Jean Arnaud est raccompagné chez lui et contacte la gendarmerie de Ruffec comme le lui ont imposé les autorités allemandes aux fins de faire procéder à l'enlèvement de la camionnette et du corps<sup>9</sup>. Les gendarmes Bertin, Mondon et Moreau de la brigade de Saint-Angeau arrivent sur les lieux rapidement et établissent les premiers relevés<sup>10</sup>. Les trois gendarmes rédigent un rapport circonstancié sur l'échauffourée dont la précision apporte une clarté nouvelle à la lecture des événements. L'accrochage a eu lieu à proximité de l'emplacement de la ligne de démarcation, sur la route 27 qui mène de Saint-Mary à Chasseneuil, précisément à 160 mètres à l'Est du carrefour avec le Chemin rural n°6<sup>11</sup> reliant Cellefrouin aux Pins. La route est à cet endroit rectiligne et monte légèrement jusqu'à l'emplacement où se trouvait avant le 11 novembre 1942 le point de passage de la ligne de démarcation. La camionnette est immobilisée au beau milieu de la chaussée

dans le sens de marche Chasseneuil - Saint-Mary avec les deux pneus avant crevés ainsi que le pneu de la roue jumelée arrière gauche. Ce véhicule de marque Citroën est de couleur bleu foncé avec des ridelles. La camionnette porte les impacts de nombreuses balles, les vitres et pare-brise sont brisés, le réservoir d'essence et le radiateur sont transpercés. Elle est supposée par les gendarmes être celle volée quelques temps auparavant sur la commune de Pranzac en Charente<sup>12</sup>.

Un des gendarmes arrivés sur les lieux prend le soin d'établir un croquis. Il dessine avec minutie la scène du crime et la position du camion et du corps de Maxence Simon. La plaque minéralogique relevée par les gendarmes porte la série de chiffres et lettres suivante 2AS.18.R.F. Une croix de Lorraine de couleur blanche enlacée du V de la victoire est peinte sur le radiateur de la camionnette. Cette plaque n'a rien d'une immatriculation administrative traditionnelle, elle marque l'appartenance du groupe à l'Armée Secrète (A.S), groupe 18 Bir Hacheim<sup>13</sup> fidèle à la République Française (R.F). De même qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur la signification du symbole peint sur le radiateur. Les marques d'appartenance de ce groupe d'illégaux aussi téméraires qu'imprudents affichent de manière ostentatoire les symboles de leur rébellion face aux forces d'occupation. Au début de l'année 1944, l'espoir de la victoire est dans toutes les têtes. La campagne de Russie désastreuse pour la Wehrmacht et le débarquement des alliés en Afrique du Nord qui en préfigure un autre stimulent la volonté des jeunes gens de combattre les forces d'occupation. Dans ce cas



**1. Carte du Combattant délivrée à René Simon le 18 décembre 1945.**

© Source : Archives Privées de Maxence Bouilloux.

**2. Portrait de Ginette Simon (date inconnue), sœur de Maxence Simon.**

© Source : Archives Privées de Maxence Bouilloux.

**3. Acte de mariage des parents de Maxence Simon, René Simon et Eva Pénigaud.**

© CCCL.

précis, la présence à leurs côtés du Délégué Militaire Régional (D.M.R) Claude Bonnier envoyé de Londres a certainement fait naître un enthousiasme inconsidéré.

En effet, afin d'organiser, de coordonner et d'unifier les mouvements de résistance intérieure, les autorités de la France Libre envoient dans chaque région un D.M.R. En Charente, Claude Bonnier alias Hypothénus est déposé par un avion sur le bord de la Charente dans la nuit du 14 novembre 1943 avec Jacques Nancy<sup>14</sup> qui doit prendre la direction d'une section de Sabotage<sup>15</sup>. Il rencontre de nombreux groupes de la région et le 5 février 1944 au soir, il est présent au Châtelars pour apporter au groupe A.S 18 de Pierre-André Chabanne les prérogatives de Londres. Les Forces Françaises de l'Intérieur devront faciliter le débarquement allié à la date du jour J puis accompagner l'avancée des soldats alliés en retardant le plus efficacement possible la mobilisation des troupes nazies vers le lieu du débarquement. Le harcèlement des troupes ennemies et le sabotage des voies de communication nécessiteront une coordination parfaite de tous les mouvements de résistance. Le message passe à merveille dans l'auditoire du Châtelars<sup>16</sup>.

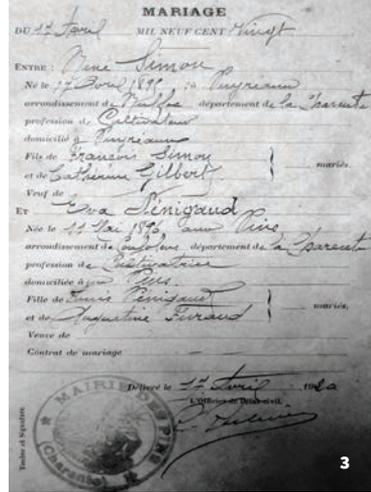
Cependant, la majorité des illégaux ne sont pas formés à la clandestinité et la patience n'est pas la première des vertus de la jeunesse. De fait, de nombreux groupes sont infiltrés et démantelés par les services allemands dans le grand Sud-Ouest fin 1943. Dans ces grands coups de filet, Claude Bonnier est arrêté à Bordeaux le 9 février

1944 par un des chefs de la Gestapo Bordelaise, Friedrich-Wilhelm Dohse. Cette arrestation est catastrophique pour la résistance du grand Sud-Ouest car avec Claude Bonnier de nombreux documents confidentiels tombent dans les mains des nazis. Il choisit de se suicider dans sa cellule pour ne pas risquer de parler. La concomitance des deux événements, dont la portée est somme toute différente, fixe bien le contexte difficile de structuration des mouvements de résistance par la France Libre et la férocité de la lutte contre ces groupes qualifiés de « terroristes » par les forces occupantes.

**MAIS ALORS, QUI ÉTAIT MAXENCE SIMON ?**

À deux mètres à l'arrière de la camionnette immobilisée sur la chaussée, un corps gît en travers de la route. Il repose sur le dos, la tête sur l'accotement de la route du côté gauche en allant à Saint-Mary. Son corps est percé de deux balles, la première logée dans l'épaule, la seconde dans le flanc gauche tandis que son visage est à peine reconnaissable<sup>17</sup>. Avec férocité, les soldats allemands se sont acharnés sur son corps en visitant la camionnette une fois le calme revenu. Précisons qu'il n'a pas été tué d'une balle en pleine tête au volant du véhicule comme il est pourtant très courant de le lire<sup>18</sup>.

Le corps est encore vêtu d'un pantalon de golf de couleur grise, d'une veste kaki et d'une capote bleu marine analogue à celle des chasseurs à pied. Un détail marque les gendarmes au point qu'ils l'inscrivent dans leur rapport : le corps n'a plus de chaussures aux pieds. Gageons que les



gendarmes n'ont pas été les premiers arrivés sur les lieux, certainement précédés par un détrousseur de cadavre dont il reste difficile d'établir la nationalité. Le corps est transporté à la mairie dans l'attente de son inhumation sous l'escorte des gendarmes français arrivés sur les lieux au petit matin. Maxence Simon, enfant du pays, est né le 19 juillet 1921 aux Fouillons sur la commune des Pins. Ses parents René et Eva (née Penigaud) Simon sont tous les deux agriculteurs sur la commune des Pins. Maxence, dont le premier prénom pour l'état civil est Robert, a une sœur Ginette de 6 ans sa cadette, née le 7 février 1927.

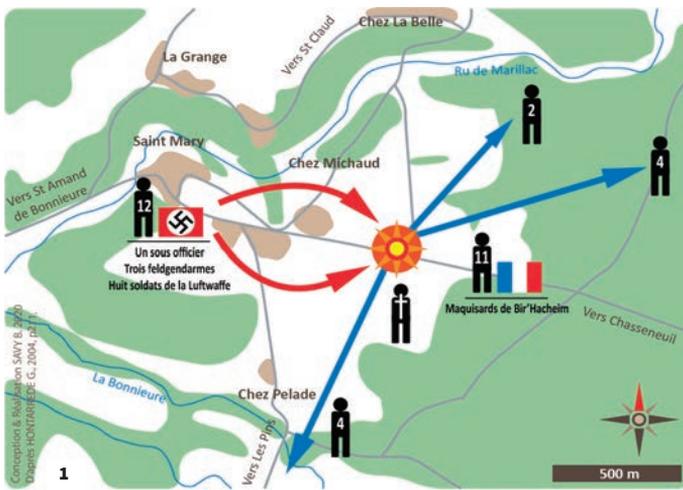
Au début des années trente, la famille vit des subsides de la propriété de 8 ha qu'elle exploite. Puis, le 27 mai 1932, Eva Simon meurt et ses deux enfants en bas âge, Maxence 11 ans et Ginette 5 ans sont élevés par leur père. René Simon est un ancien combattant de la Grande Guerre. Il a été incorporé au printemps 1915 en stage de formation de Mitrailleur à Bayonne de la mi-avril à la mi-mai avant d'être envoyé au front. Il restera mobilisé dans l'infanterie durant tout le conflit. Au début des années quarante, il garde toujours une dent contre les allemands qu'il a combattus pendant trois longues années.

La proximité de la ligne de démarcation et cette haine de l'envahisseur nazi font de lui un passeur potentiel pour nombre de réfugiés cherchant l'exode en zone libre. Dans cet espace boisé, des réfugiés fuyant les nazis de la zone occupée tentent de passer en zone libre en évitant les points de contrôle. Les Israélites notamment cherchent à fuir la politique de

plus en plus répressive des forces d'occupation dans la zone Nord. René Simon est de ceux qui, comme d'autres dans le pays, prennent des risques la nuit venue pour faire traverser la ligne de démarcation contre une maigre rétribution parfois, de manière désintéressée la plupart du temps. En utilisant les chemins de traverse soigneusement choisis en dehors des itinéraires plus formels des rondes des patrouilles, des familles entières franchissent cette fameuse ligne dans l'espoir d'échapper pour un temps au moins à la traque des forces nazies.

Mais au soir du 9 juin 1942, il est appréhendé chez lui par la police allemande d'Angoulême guidée par un agent français. Il est alors soupçonné de favoriser le passage clandestin de la ligne de démarcation comme le stipule la fiche de renseignements établie par le Maréchal des Logis Chef Langlade de la gendarmerie de Saint-Angeau le 17 juin 1942. Après un interrogatoire musclé dirigé par les hommes du Sipo S.D.<sup>19</sup>, il est écroué sans autre forme de procès à la maison d'arrêt d'Angoulême<sup>20</sup>. Il revient dans ses foyers peu de temps après faute de preuves avérées. D'autres personnes du secteur de Saint-Mary ont été appréhendées dans cette vaste opération contre les passeurs, certaines n'auront pas la chance de René Simon et seront déportées en Allemagne.

À la fin de l'année 1943, Maxence Simon est appelé comme tous les hommes de son âge à partir travailler pour le compte de l'occupant allemand. En effet, ce Service de Travail Obligatoire (S.T.O.) est instauré par Pierre Laval



**1. Croquis retraçant la rencontre entre le groupe du maquis Bir Hacheim, les feldgendarmes et les soldats allemands le 6 février 1944.**  
 © Benoît Savy, d'après HONTARREDE G., 2004, p. 211.

**2. Passage de la ligne de démarcation à Saint-Mary, poste de contrôle français durant l'été 1942.**  
 © Source : O.N.A.C - CORDET F. 2044, p. 42.

le 16 février 1943 pour répondre aux exigences allemandes en matière de main d'œuvre dans les pays occupés. Ce dispositif prévoit la mobilisation de 600 000 jeunes en France contraints d'effectuer deux années de travail en territoire allemand. En Charente, près de 5 000 jeunes hommes sont concernés. Environ 3 700 charentais partent en direction de l'Allemagne mais aussi sur la côte Atlantique où ils sont occupés à construire les fortifications nazies du Mur de l'Atlantique<sup>21</sup>.

Comme plus de 1 300 Charentais dans l'année 1943, Maxence Simon refuse de se soumettre aux injonctions de Vichy et prend le maquis. Il entre alors à la fin de l'année 1943 dans la clandestinité. Le groupe de Chabanne au Châtelars lui permet d'échapper à la gendarmerie française qui traque avec plus ou moins de zèle les réfractaires. Il rejoint Pierre-André Chabanne car à l'époque, rejoindre un maquis c'est avant tout rejoindre une personnalité en qui on place toute sa confiance tant les conditions spartiates et l'utilisation d'un alias pour masquer sa véritable identité peuvent être déstabilisants<sup>22</sup>. Ils sont alors quelques dizaines de réfractaires au S.T.O. à se camoufler pour ne pas partir<sup>23</sup>. Pour les autorités allemandes, ce sont des déserteurs et donc traités comme tels lors d'une arrestation. Maxence Simon reste dans le groupe de clandestin jusqu'à ce fameux 5 février 1944 et la rencontre avec le détachement de la Wehrmacht à Saint-Mary.

## UNE RENCONTRE FORTUITE OU ORGANISÉE SUITE À UNE DÉNONCIATION ?

Avant d'analyser la nature de cette rencontre, discutons un peu de son retentissement dans la littérature. Un des premiers à écrire sur le maquis Bir Hacheim annonce dans un ouvrage publié en 1981 quasiment des prises de guerre : une mitrailleuse et une voiture blindée ! Le tout auréolé de quelques trente morts et autant de blessés dans les rangs des forces allemandes<sup>24</sup>. Il reprend une partie de la mythologie fondée autour des valeureux épisodes de la résistance armée en Charente de l'époque. La description de l'enchaînement des faits reste des plus rocambolesques, le rôle de chacun est magnifié en fonction des versions, parfois même romancé sans que l'on puisse trier le bon grain de l'ivraie.

Pour s'en convaincre il suffit de s'arrêter un instant sur la mort du premier gendarme allemand abattu par le Chauffeur de la camionnette d'un coup de pistolet pour les uns, d'une rafale de Sten passée par son compagnon présent dans la cabine pour les autres, tous mieux renseignés les uns que les autres<sup>25</sup>. En l'état actuel des connaissances, nous ne pouvons pas relater avec précision les conditions exactes de la fusillade, le témoignage direct ou indirect n'étant pas suffisant pour l'inscrire dans une objectivité historique.

De même, le bilan humain demeure pendant des décennies des plus fantasques. Il est enfin approché de près avec une réalité formelle de trois morts et une poignée de blessés allemands



dans deux ouvrages fondés sur de nombreuses archives épluchées<sup>26</sup>. Ce bilan est assurément le bon au vu des rapports des forces d'occupation sur cet épisode disponibles depuis peu<sup>27</sup>.

Ensuite certains ont prétendu qu'une embuscade avait été tendue à des fins de piéger le groupe qui forcément, pour parfaire le complot, avait été dénoncé par un membre du commando ou bien une personne très bien renseignée<sup>28</sup>. Autant dire que la littérature n'a apporté jusqu'à aujourd'hui aucune preuve en ce sens. En l'état actuel des connaissances historiques, le stade de l'allégation chimérique n'a pas été dépassé par les thuriféraires de cette cabale.

La documentation à disposition semble même confirmer une toute autre hypothèse. Le message transmis par la gendarmerie d'Angoulême à la Préfecture de la Charente le 6 février 1944 à 11h15 est le suivant : « Dans la nuit du 5 au 6 février 1944, une rencontre a eu lieu entre les troupes d'occupation et des réfractaires, à la sortie est du bourg de Saint-Mary, sur la route de Chasseneuil. Une camionnette Citroën est restée sur les lieux. Le cadavre d'un réfractaire a été découvert et remis au Maire de Saint-Mary. Le mort a pu être identifié. Il s'agit de SIMON Maxence demeurant aux PINS Charente. Retransmis à la sûreté allemande à 11h30, à l'intendance de Police de Poitiers à 11h25, à la préfecture régionale à 11h30 ».

Le fonctionnaire de la Préfecture a indiqué sur le document qu'il y a des victimes également côté allemand et qu'il a demandé une enquête à l'intendant de Police de Haute-Vienne pour une éventuelle recherche de blessés le 7 février 1944<sup>29</sup>. Le lendemain, le préfet de la Charente

adresse un courrier au secrétariat général au maintien de l'ordre de Vichy afin de décrire l'événement. Il mentionne comme objet de son courrier « Agissements terroristes - rencontre avec les troupes d'occupation<sup>30</sup> ».

En outre, le commissaire de Police Bernard Rousselet<sup>31</sup>, rattaché à la section des affaires politiques (S.A.P.) spécialisée dans la lutte contre la résistance travaillant en lien étroit avec la Sipo SD, transmet un rapport au préfet de la Charente le 20 mars 1944 dans lequel il indique le véritable motif du déplacement dans le secteur du détachement allemand : « ...cette patrouille allait prendre position à la ligne de démarcation pour intercepter des bandes terroristes venant de la zone Sud et dont les actes de pillage se multipliaient depuis quelques semaines. Avant d'arriver au point choisi, la patrouille se heurta à une camionnette dont les occupants ouvrirent le feu sans avertissement. Les soldats allemands ripostèrent, mettant le véhicule hors d'usage<sup>32</sup> ». Cet élément apporte une preuve irréfutable que la rencontre entre le groupe Bir Hacheim et les feldgendarmes relève de la pure coïncidence. Le barrage établi ce soir-là par les troupes d'occupation n'est en rien un guet-apens issu d'une dénonciation crapuleuse. Il est un élément parmi d'autres du dispositif de contrôle de la région dans le programme de lutte contre les groupes de « terroristes » sévissant dans la région de Chasseneuil et de Cellesfrouin depuis l'automne 1943.

En effet, plusieurs opérations de groupes d'illégaux ont attiré les forces occupantes sur ce



**1. Sizaine de la section de sabotage de Jacques Nancy (deuxième à gauche) au début de l'été 1944 dans le Nontronnais.**

© Source – C.N.J.M. dans LORMIER D., 2017, p. 166.

**2. Photo d'André Chabanne.**

© Reproduction, Benoit Savy.

**3. Photo d'Albert Gin en uniforme de la RAC Dordogne Nord, automne 1944.**

© Reproduction, Benoit Savy, d'après HONTARREDE G. 2004, p. 109.

territoire depuis quelques mois. Des réquisitions, des vols de tabac, de cigarettes, de cartes d'alimentation, le désarmement de gendarmes français marquent la structuration grandissante de l'opposition aux forces collaborationnistes<sup>33</sup>. Depuis l'été 1943, les services de sécurité et de répression allemands ont démantelé en Charente des mouvements de résistance notamment l'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire). Ceux qui ont échappé aux arrestations sont devenus des illégaux, abandonnant leur vie civile pour devenir des renégats camouflés dans les bois. Les maquis deviennent alors le lieu de pérennisation de la lutte contre l'occupant. Les forces de l'ordre cherchent à débusquer ces groupes de toutes obédiences installés en Charente Limousine. Les services allemands recrutent pour cela des agents français de renseignements payés à la petite semaine et surtout à la dénonciation. La Sipo SD s'enrichit de ces agents de renseignements français très efficaces pour débusquer les groupes dans les campagnes françaises.

Tout laisse à penser que la mission première de ce détachement nazi était sur le secteur de Cellefrouin<sup>34</sup>. À quelques kilomètres au Nord de Saint-Mary, un groupe s'est créé à l'initiative d'Arès Boutinot, ancien soldat au 30<sup>ème</sup> régiment des Chasseurs à Pied (B.C.P) au printemps 1943 au lendemain de l'appel de la classe 43 pour le départ en S.T.O. Pour ne pas être réquisitionnés, ces hommes creusent une sape en forêt au Nord de Ventouse puis au Sud de Cellefrouin. Le groupe Tino ainsi formé est riche d'une trentaine d'hommes désireux de garder leur indépendance

de commandement. Ils changent d'emplacement à de multiples reprises pour ne pas être repérés et plusieurs membres du comité de réception du parachutage manqué de Charme viennent y trouver refuge en juin 1944<sup>35</sup>. Des contacts ont été établis au début 1944 entre les groupes Bir Hacheim et Tino. Au début de l'été 1944, les hommes de Tino se joignent d'ailleurs à ceux du Commandant Chabanne puis se placent sous les ordres du Commandant Bernard pour former le 107<sup>ème</sup> Régiment D'Infanterie (R.I.) sur le front de La Rochelle - Royan<sup>36</sup>.

Au total, la théorie de l'action préméditée des forces nazies précédée d'une délation, échafaudée de manière bancale à propos de témoignages peu fiables depuis des décennies, tient plus du propos de comptoir que de l'analyse historique des faits et des archives récemment ouvertes. La présence du détachement allemand au soir du 5 février 1944 est due à l'activité du groupe Tino dans la forêt de Cellefrouin sur la marge septentrionale de la commune de Saint-Mary comme en attestent dans leurs rapports les forces d'occupation allemandes et les hommes de la S.A.P. de Poitiers.

## **MAIS ALORS QUE FAISAIT CETTE CAMIONNETTE AVEC ONZE HOMMES À SON BORD TOUS FEUX ALLUMÉS À L'ENTRÉE DU VILLAGE DE SAINT-MARY ?**

Ces hommes présents dans la camionnette sont des membres d'un groupe d'illégaux basé dans le village du Châtelars à quelques kilomètres au Nord-Est de Vitrac-Saint-Vincent. Ce soir-là dans



la camionnette, onze maquisards sont présents : Albert Gin, « Charlot » Lagarde, les frères Montauban Georges et Marcel, Henri Bertou, Marcel Gauthier, Pierre Tournier et quelques jeunes réfractaires juste intégrés au groupe dont Maxence Simon<sup>37</sup>.

Depuis l'été 1943, autour de Pierre-André Chabanne<sup>38</sup>, de jeunes gens se cachent dans le secteur pour échapper au Service de Travail Obligatoire en Allemagne. Ils installent leur gourbi en plein bois et sont ravitaillés par des connaissances près du village de Fougères. Au mois de décembre 1943, la cache devient un peu trop exiguë et le groupe déménage pour le Châtelars non loin des ruines d'un prieuré. Pierre-André Chabanne organise progressivement ce groupe de réfractaires avec une discipline rigoureuse. La logistique est difficile à mettre en place et l'armement rudimentaire. À cette époque, de grandes nécessités s'imposent au préalable de la lutte armée, la discrétion, la sécurité des hommes et surtout leur ravitaillement.

Les armes à disposition sont élémentaires, quelques fusils de chasse non confisqués et des armes légères prises à l'ennemi ou abandonnées par les soldats français lors de la débâcle. Les premiers parachutages d'armes, d'argent et de munitions sont aux bénéfices des hommes de Pierre-André Chabanne à partir du mois d'avril 1944 mais surtout s'intensifient à l'été 1944. Avant, la débrouillardise prime au quotidien pour satisfaire aux besoins fondamentaux du groupe<sup>39</sup>. De fait, les groupes d'illégaux peuvent compter sur le soutien des paysans alentour

mais la période est difficile pour tous tant les réquisitions sont sévères. Le ravitaillement en nourriture d'un groupe de trente jeunes hommes en pleine force de l'âge demande une attention bien particulière. La récupération de nourriture est réalisée de différentes manières, contre argent comptant ou la plupart du temps contre un bon de réquisition délivré aux paysans pour un remboursement différé. Évidemment, des actions de pillages de dépôts de tabac, des vols de tickets de rationnement ou de denrées chez des paysans récalcitrants complètent le dispositif de ravitaillement de tous les groupes<sup>40</sup>. Ces opérations alertent inévitablement les autorités allemandes sur la présence de « terroristes » dans un secteur et la présence des forces occupantes est de fait renforcée.

Loin de l'imprégnation de ce contexte historique, tout et son contraire a bien évidemment été évoqué s'agissant des fins de l'expédition du groupe : la nécessité de mettre à mal un groupe de faux maquisards dirigé par « un dénommé Tom » camouflés dans le bois des Cosses, l'attrait d'un énorme steak chez un boucher ami, la récupération de réfractaires au S.T.O. dans le secteur de Saint-Mary<sup>41</sup>...

Il est difficile de trancher la question aujourd'hui mais il est plus vraisemblable au vu des actions menées par le groupe Chabanne à l'époque que la finalité de l'escapade nocturne soit bassement matérielle : le ravitaillement du groupe. Début 1944, les actions du maquis Bir Hacheim visent quelques miliciens, collaborateurs notoires ou profiteurs du marché noir. En réalité, très peu d'opérations sont à mettre à leur crédit au



**1. Un groupe de jeunes combattants de Bir Hacheim armés des Stens britanniques issues des parachutages durant l'été 1944.**

© Collection de l'auteur.

**2. Claude Bonnier alias Hypothénus ou Bordin, 1942.**

© Collection de l'auteur.

**3. Hélène Nebout alias Chef Luc entourée des hommes de Bir Hacheim dans une forêt de Charente Limousine durant l'été 1944.**

© Collection de l'auteur.

début de l'année 1944. Les armes disponibles, la formation militaire des maquisards, les moyens logistiques, la présence des forces occupantes sont autant de facteurs limitant l'activité du groupe Chabanne comme des autres dans le secteur. De fait, son action est proche de celle des maquis Franc Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.) structurés en petits groupes dans le triangle Confolens, Chabanais et Saint-Junien moins actifs pour la période que leurs camarades de Haute-Vienne dirigés par Georges Guingouin. Enfin, les relations avec le groupe Tino étant avérées à cette époque, il n'est pas impossible qu'une entrevue ou une opération commune aurait pu avoir lieu ce soir-là entre les membres des deux groupes<sup>42</sup>.

Après l'accrochage de Saint-Mary, le groupe fraîchement baptisé Bir Hacheim décide de se scinder en trois sections pour éviter d'être repéré et ainsi subir les représailles qui ne manqueront pas. À la hâte, de nouveaux sites sont repérés de la manière la plus discrète pour mettre les hommes à l'abri. Les policiers français de la S.A.P. de Poitiers sont dépêchés sur place pour enquêter. Les autorités allemandes veulent déloger les maquis par tous les moyens. L'armée allemande occupe le terrain dans les jours suivants et met en place des opérations de contrôle dans la région de Cellefrouin et Valence où trois personnes sont arrêtées pour le motif suivant « hébergement et fournitures à des illégaux » entre le 7 et le 9 février 1944<sup>43</sup>.

Des jeunes hommes sont arrêtés dans le même secteur à la fin du mois de février et les agents de la Sipo SD obtiennent sous la torture

des informations nécessaires pour localiser un groupe de réfractaires. Une opération d'envergure est alors organisée le 22 mars 1944, sur la commune de Saint-Laurent-de-Céris, dans le hameau d'Endourchapt. Très rapidement, la grange dans laquelle se trouve une trentaine d'hommes, réfractaires au S.T.O., ouvriers étrangers et juifs réfugiés est encerclée. La panique engendrée permet à trois hommes de fuir tandis que les autres sont arrêtés, deux abattus sur place. Ils sont conduits à la prison de Pierre Levée de Poitiers, durement interrogés, condamnés à mort après un simulacre de cour martiale allemande puis exécutés à Biard le 8 mai 1944. Simultanément en ce jour de foire du 22 mars 1944, la ville de Chasseneuil est soudainement bouclée par la Wehrmacht. Perquisitions, arrestations et regroupement de suspects dans l'école, les nazis mettent en place les premiers interrogatoires. La cinquantaine de personnes arrêtées est transférée dans la soirée dans les geôles de Poitiers et d'Angoulême ; onze seront déportées.

Au total, la mort de Maxence Simon au soir du 5 février 1944 est révélatrice de celle de nombreux autres jeunes hommes, comme ses camarades d'Endourchapt, ayant pris le maquis pour ne pas partir travailler pour le Reich outre-Rhin. Pris dans une histoire tumultueuse au creux de sa jeunesse, il perd la vie lors d'un accrochage inopiné avec les forces d'occupation alors que l'ultime combat pour la libération du territoire national n'a pas encore débuté. Cette rencontre fortuite n'est due à aucune trahison des membres du groupe mais plus à l'imprudence



d'hommes ayant galvaudé les principes les plus élémentaires de sécurité dans les déplacements des groupes d'illégaux, certainement galvanisés par la rencontre avec le D.M.R. Claude Bonnier dans la même soirée. Ces hommes ont été engagés à différents niveaux contre la barbarie au gré des tumultes d'un parcours personnel plus proche de la zone grise que du manichéisme édulcoré du feuilleton télévisuel<sup>44</sup>.

L'histoire de cette période s'écrit encore aujourd'hui du fait de l'ouverture de certaines archives, d'une salubre distance critique et d'un mythe de la résistance moins puissant. Tout cela se conjugue favorablement à l'obsolescence des valeurs de la résistance en termes de cohésion sociétale. La mystification d'une « résistance unie » a eu pendant plusieurs décennies une utilité politique pour refondre l'idéal de la nation française cependant qu'elle imposait insidieusement un prisme d'analyse binaire aux historiens.

Malgré tout, les nouvelles recherches ne peuvent être tendues vers la remise en cause systématique d'une doxa construite depuis les années soixante. Elles doivent apporter avant tout des lumières nouvelles, une compréhension plus fine de la période sans pour autant tomber dans la quête du sensationnel ou de l'irénisme. Le sacrifice de nombreuses vies en temps de guerre impose à l'historien contemporain plus soucieux de comprendre la période que de juger les hommes la plus grande rigueur méthodologique dans sa quête de vérité objective.

# NOTES DE LECTURE / ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

## NOTES DE LECTURE

**1** - Ce nom est donné au Maquis stationné aux Jaulières au début de l'année 1944 par Claude Bonnier alias Hypothénus alors Délégué Militaire Régional envoyé par Londres. Il fait référence à la bataille du Bir-Hakeim pendant laquelle près de 3 500 hommes de la première brigade des Forces françaises libres sous les ordres du Général Koenig résistèrent aux troupes de Rommel du 26 mai au 11 juin 1942 dans le désert de Libye à quelques dizaines de kilomètres au Sud de Tobrouk. Cette opération militaire déclenche la reconnaissance des alliés envers les forces combattantes de la France libre. Ce nom résonne à l'époque comme un espoir, un encouragement à combattre pour la libération du pays. Notons que dès le départ, les hommes du maquis éponyme le note Bir Ha**Ch**eim au lieu de Bir Ha**K**eim. L'auteur a pris le parti de garantir l'orthographe utilisée par les membres du groupe de l'époque au mois de février 1944.

**2** - GUILLON J.M., LABORIE P., 1995, p. 341-345. Le lecteur pourra avoir un aperçu synthétique de la notion de mémoire en histoire dans un petit chapitre « la mémoire et les historiens ».

**3** - BERLIERE J-M, 2014.

**4** - Cette camionnette est certainement de Type 23 ou 45 que la marque Citroën commercialise en 1941 pour rouler au gazogène alors que la pénurie de carburant est grande durant le conflit.

**5** - Archives Départementales de la Charente, Série H539. La Luftwaffe est l'armée de l'air allemande.

**6** - Témoignages de Mme Chabanne et Albert Gin dans le journal de la Section Spéciale de Sabotage (1947). Ce dernier était un des passagers du camion ce soir-là.

**7** - Jean Arnaud est élu Maire de la commune de Saint-Mary aux élections de 1935. Il gardera ses fonctions durant tout le conflit et lâche son poste de premier édile en 1962.

**8** - Cette ligne de démarcation a été mise en place entre juin et août 1940. Longue de 1200 km, elle sépare la zone Nord administrée directement par les forces d'occupation et la zone Sud aux mains du gouvernement de Vichy. En Charente elle court sur plus de 85 km isolant grossièrement la Charente Limousine du reste du département. Sur les routes, des points de passages sont gardés par les soldats allemands d'un côté et des gendarmes français de l'autre. Elle passe juste à l'Est du bourg de Saint-Mary. Même si elle n'a plus d'utilité pratique suite à l'invasion de la zone Sud par les troupes allemandes le 11 novembre 1942 en réponse au débarquement allié en Afrique du Nord, elle n'est officiellement supprimée que le 1<sup>er</sup> mars 1943. Le lecteur trouvera l'évocation du point de passage de Saint-Mary dans les mémoires d'Hélène NEBOUT, p. 9-11 et plus largement le contexte de la ligne de démarcation dans FARISY J., 2009.

**9** - Déposition de Jean Arnaud en date du 6 février 1944. Archives Départementales de la Charente, Série 1W50.

**10** - Procès-verbal de remise du corps de Maxence Simon à l'autorité administrative en date du 6 février 1944, transmis à la préfecture

Exemple de panneau visible sur la ligne de démarcation.

© Collection de l'auteur.



de la Charente le 11 février 1944. Archives Départementales de la Charente, Série 1W50. Le paragraphe qui suit la note est en grande partie inspiré de ce rapport.

**11** - Ces chemins étaient alors qualifiés d'intérêt Commun.

**12** - Vérification faite par les gendarmes, cette camionnette a bien été volée le 20 décembre 1943 lors d'une réquisition organisée chez Mayoux, Président du Syndicat charentais des huiliers, logeant à Pranzac. Un article du Matin Charentais du 22 décembre 1943 décrit la scène sous le titre « Une bande armée pille une épicerie à Pranzac » Archives Départementales de la Charente, Série 1PER2-71.

**13** - Le maquis Bir Hacheim trouve son origine dans le regroupement de quelques jeunes gens au hameau des Fougères au Sud de la route de Chasseneuil à Cherves-Châtelars en octobre 1943. Ils se ravitaillent dans les fermes à proximité dans lesquelles ils travaillent à l'occasion. Quelques armes sont récupérées à l'automne 1943 afin d'assurer une maigre sécurité aux groupes de réfractaires au S.T.O. organisés par Pierre-André Chabanne (alias Blanqui) et Guy Pascaud (alias You). Ils ont des liens très étroits avec l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.) de Robert Geoffroy et Penchenat. Très vite le groupe entre en résonance avec d'autres membres de mouvements de résistance dont les plus marqués sont Libération Sud avec Hélène Nebout (alias chef Luc) ou Combat de Joseph Tauja. Hélène Nebout devient un membre du maquis qui se déplace au Châtelars en décembre 1943, dans une vaste bâtisse abandonnée à quelques

dizaines de mètres des ruines de l'ancien prieuré.

**14** - Jacques Nancy (1912-1987) ingénieur en travaux public, mobilisé et prisonnier en Allemagne en 1940, s'évade en 1942 pour rejoindre Londres. Il arrive en Charente avec pour mission de constituer des groupes de sabotages dans le grand Ouest. Il se fixe en Charente dès février 1944 d'abord en forêt d'Horte puis près de Nontron. Son groupe faible en effectif réalise un grand nombre de sabotages de voies ferrées et de lignes électriques.

**15** - Claude Bonnier (1897-1944), ingénieur en aéronautique dans la mouvance socialiste républicaine, il rejoint le Général De Gaulle à Londres en 1940. Il est envoyé en France comme DMR pour unir les mouvements de résistance. Il est déposé clandestinement par un Lysander à Angeac en Charente le 14 novembre 1943. Il travaille pendant de longues semaines au rapprochement des groupes de résistance et de la France Libre. C'est lui, en visite au Châtelars le 4 février 1944, qui donne le nom de Bir Hacheim au groupe qui devient celui de l'Armée Secrète 18. Lors de sa visite, il promet à Pierre-André Chabanne d'armer son groupe en demandant à Londres très prochainement des parachutages. Arrêté par la Gestapo à Bordeaux cinq jours plus tard, il se suicide dans sa cellule en écrasant entre ses dents la capsule de cyanure en sa possession. MARCOT et AL., 2006, p. 773.

**16** - NEBOUT H., non daté, p. 26.

**17** - Procès-verbal de remise du corps de Maxence Simon à l'autorité administrative en date du 6 février 1944, transmis à la préfecture de la Charente le 11 février 1944. Archives Départementales de la



**1. Jeunes gens de Champagne-Mouton devant l'ancienne barrière du poste français.**

© Collection privée, photo tirée du livre de C. Genêt, *Les deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance*.

**2. Photo de Guy Pascaud.**

© Reproduction, Benoit Savy.

**3. Poste de contrôle de Chavagnac, commune de Cellefrouin, le long de la ligne de démarcation.**

© José Délias.

Charente, Série 1W50.

**18** - CORDET F., 2004, p236. BRUN J., 2017, p. 36

**19** - Sipo, abréviation de Sicherheitspolizei, Police de sécurité allemande et SD de Sicherheitsdienst qui est le service de renseignements associé.

**20** - Archives Départementales de la Charente, Série 1W52.

**21** - LORMIER D., 2017, p. 137.

**22** - CANAUD J., 2011, p. 63.

**23** - Les premiers maquis se sont constitués en 1942 par de petits groupes en Normandie ou dans le Massif Central. En Haute Corrèze, Georges Guingouin est déjà à la tête d'un groupe d'illégaux en mars 1942, ils se nomment Francs-Tireurs. Malgré tout, la prolifération des maquis débute au printemps 1943 sur le territoire national. CANAUD J., 2011, p. 71.

**24** - TROUSSARD R., 1981, p. 96.

**25** - TROUSSARD R., 1981, p. 93, LEPROUX M., 1947.

**26** - CORDET F., 2004. HONTARREDE G., 1987.

**27** - Archives Départementales de la Charente, Série 1W50 et 1W52.

**28** - BRUN J., 2016, p. 149-150.

**29** - Archives Départementales de la Charente, Série 1W50. Il est à noter que la Charente Libre était placée par le régime de Vichy sous administration Haute-viennoise. Toute la zone du Confolentais élargie dépendait alors de la préfecture de Limoges.

**30** - Archives Départementales de la Charente, Série 1W50.

**31** - Bernard Rousselet est le chef du service SAP depuis novembre 1942. Cet ancien instituteur communiste de 35 ans, entré dans la police en 1936, est décrit comme intelligent et surtout

focalisé sur le devenir de sa carrière. Son service sera responsable de 465 arrestations, près de 200 déportations et 72 fusillés. BERLIERE JM., CHABRUN L., 2001, p. 186-187. AUGUSTIN JM., 1995, p. 208-225.

**32** - Archives Départementales de la Charente, Série 1W50.

**33** - Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix, 1989, p. 44- 47.

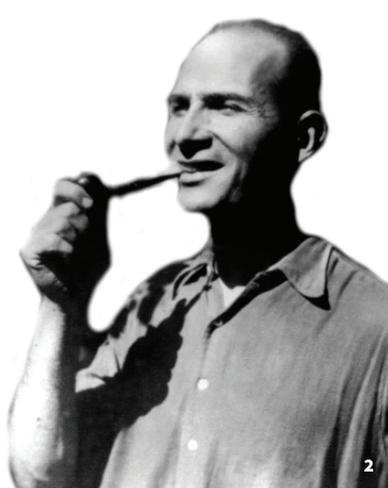
**34** - HONTARREDE G., 1987, p. 345. L'auteur apporte un élément supplémentaire non cité dans le texte issu d'une archive allemande.

**35** - Cette opération de parachutage manquée a eu lieu le 20 juin 1944 sur la commune de Charme. Le matériel est récupéré par la feldgendarmérie d'Angoulême et la traque des bénéficiaires présumés s'organise rapidement. Certains membres du commando viennent se mettre en sécurité en forêt dans le groupe Tino.

**36** - Des fiches de renseignements concernant une grande partie des cadres du régiment Bernard sont disponibles aux Archives Départementales de la Gironde, 74W250.

**37** - Parmi ces hommes, trois ont participé le 29 septembre 1943 au déraillement du train de la ligne Bordeaux - Paris à Vars en Charente.

**38** - Pierre-André Chabanne, (1914 - 1963) instituteur né à Cherves-Châtelars, est mobilisé en 1940 et rapidement fait prisonnier. Il réussit à s'évader après deux tentatives infructueuses et revient au pays. Il entre en 1943 dans le mouvement de résistance de l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.) et organise avec son ami Guy Pascaud un maquis dans la région de Cherves-Châtelars pour soustraire des jeunes du



pays au Service de Travail Obligatoire (S.T.O.). Ils sont ainsi en février 1944 entre trente et quarante à se cacher. À l'été 1944, il sera à la tête de plus d'un millier d'hommes et prendra une part active à la libération d'Angoulême. Le Commandant Chabanne dirige la Subdivision Militaire de Saintes en septembre 1944 et ses hommes forment le 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.) engagé dans les combats du front de Royan-La Rochelle. Il assume un mandat de Député en 1945 puis retrouve sa vie d'instituteur jusqu'à sa mort dans un accident de la circulation le 13 février 1963 sur la route Saintes-Cognac.

**39** - Un rapport du Lieutenant-Colonel Bernard relate les dispositions qui sont les siennes non loin du groupe d'hommes tenu par Pierre-André Chabanne à la même époque. Il indique « *Le Ravitaillement fut le problème le plus délicat à résoudre* ». Archives Départementales de la Charente, Série 18J30.

**40** - Archives Départementales de la Charente, Série 18J30.

**41** - BRUN J., 2016, p 149-150. L'auteur a très certainement confondu les deux patronymes Tom et Tino alias Aris Boutinot. TROUSSARD R., 1981, p. 93. Ce groupe n'est en rien un « faux maquis », le lecteur pourra se référer à l'ouvrage de GRENARD F., 2011 sur ce sujet assez controversé...

**42** - HONTARREDE G., 2004, p. 228.

**43** - CORDET D., 2004, p. 236. Il s'agit de France Pauillac, Eugénie Servant et Maurice Jaquet.

**44** - PRIMO LEVI tire de son expérience de déporté le concept de zone grise pour lequel la responsabilité et la complicité de toutes relations

humaines ont des contours flous et fluctuant dans le temps. Très présente dans son œuvre, le lecteur pourra se référer à la lecture « *Des Naufragés et des rescapés* ».

## BIBLIOGRAPHIE UTILISÉE PAR L'AUTEUR

ALARY E., 2003, *La ligne de démarcation*, Paris, Édition Perrin, 430p.

AUGUSTIN JM., 1995, *Les grandes affaires criminelles de Poitiers*, La Mothe-Achard, Édition Geste, 286p.

AZEMA JP., BEDARIDA F., 1993, *La France des années noires*, Paris, Édition Seuil, Tome II, 544p.

BAUDET J., MARQUIS H., 2014, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Édition De Borée, 355p.

BERLIERE JM., CHABRUN L., 2001, *Les policiers français sous l'occupation*, Paris, Édition Perrin,

BERLIERE JM., 2014, *Du témoignage dans l'historiographie de la Résistance, de son poids, de ses méfaits*, dans FONCK B., SABLON du CORAIL A., 1940 *l'Empreinte de la défaire*. Témoignages et archives, P.U de Rennes, p243-260, 388p.

BRUN J., 2016, *Le maquis de Bir Hacheim, des histoires méconnues*, Édition de l'auteur, 181p.

BRUN J., 2017, *Maquis de Bir Hacheim, nouveaux témoignages*, Édition de l'auteur, 192p.

CANAUD J., 2011, *Le temps des maquis*, Paris, Édition De Borée, 385p.

COINTET M., 2013, *La Milice française*, Édition Fayard, 342p.

COINTET M. et JP., 2000, *Dictionnaire Historique de la France sous l'occupation*, Édition Tallandier. Commission Départementale de l'Information pour la Paix, 1989, *La vie quotidienne en*



**Poste de contrôle de Mouchedune, commune de Parzac, le long de la ligne de démarcation.**

© José Délias.

*Charente en 1943*, Édition Conseil Général de la Charente, 53p.

CORDET F., 2004, *Carnets de guerre en Charente*, Édition De Borée, 400p.

DELPERRIE de BAYAC J., 1969, *Histoire de la Milice*, Paris, Édition FAYARD, 684p.

FARISY J., 2009, *La ligne de démarcation dans le département de la Charente*, Édition Geste Poche, 179p.

GIRAUD J., 1994, *Les Confolentais dans la seconde guerre mondiale*, Édition La Péruse, Ruffec, 311p.

GRECARD F., 2011, *Maquis noirs et faux maquis*, Edition Vendémaire, 192p.

GUILLON JM., LABORIE P., 1995, *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Éditions PRIVAT, 352p.

HONTARREDE G., 1987, *Ami entends-tu? L'occupation et la résistance en Charente*, Édité par l'Université populaire de Ruelle, 393p.

HONTARREDE G., 2004, *La Charente dans la seconde guerre mondiale*, Édition Le Croix Vif, 321p.

KEDWARD HR., 1999, *À la recherche du maquis. La résistance dans la France du Sud, 1942-1944*, Paris, Édition Le Cerf, 472p.

LAPEYRE-MENSIGNAC J., DURUISSEAU A., 2003, *Notre participation pour une juste mémoire de la résistance en Charente 1940-1944*, Édité à compte d'auteur, Gond Pontouvre, 192p.

LEPROUX M., 1947, *Nous les terroristes Journal de la section de sabotage*, Raoul Solar Éditeur, 300p.

MARCOT F., et al., 2006, *Dictionnaire historique de la résistance*, Édition Robert LAFONT, 1187p.

NEBOUT H., non daté, *De l'ombre vers la lumière*, Édité par l'auteur, 62p.

PAXTON R.O., 1997, *La France de VICHY 1940 -*

*1944*, Édition SEUIL, 459p.

SAVY B, DESERCES J., 2014, *Le maquis de la forêt de Brigueuil - avril 1943, décembre 1943, du refus de la collaboration à la résistance armée*, dans le bulletin des Amis du Vieux Confolens n°122 de mars 2014.

TROUSSARD R., 1981, *Le maquis charentais « Bir Hacheim » 1943-1945*, Angoulême, Édition SAJIC, 253p.

VERGEAU A., 1994, *Avoir 20 ans en 1940*, Édition - À compte d'auteur, Mansle.

VITTORI E.P., 1983, *Eux les « S.T.O »*, Paris, Édition Temps actuels, 272p.

WIEVIORKA O., 2010, *La mémoire désunie - Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Édition SEUIL, 303p.

# MAXENCE SIMON, LE PREMIER MORT AU COMBAT DU MAQUIS BIR HACHEIM

## DÉCOUVRIR LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN CHARENTE LIMOUSINE

- Mémorial de la Résistance de Chasseneuil-sur-Bonnieure.
- Maison de la Résistance René Michaud à Chasseneuil-sur-Bonnieure.
- Le sentier de la mémoire – Histoire du Maquis Bir Hacheim à Cherves-Châtelars (départ au village Le Châtelars).

Partez à la recherche des nombreuses plaques en hommage aux résistants à Chabanais, Exideuil-sur-Vienne, Confolens, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Ambernac ou encore Pleuville !

Pour les enfants :

Découvrez la Résistance à Confolens avec Zaza Luma (*livret disponible gratuitement dans notre office de Tourisme*)

## ACCUEIL & INFORMATIONS

Office de Tourisme de Charente Limousine - 8 rue Fontaine des jardins - 16500 Confolens

<http://www.tourisme-charentelimousine.fr/>

Tél. 05 45 84 22 22

« SOUMIS À UN DANGER PERMANENT, SANS MODÈLE PRÉALABLE AUQUEL SE RÉFÉRER, L'UNIVERS CLANDESTIN DE LA RÉSISTANCE, ENFOUI ET INVISIBLE, N'AURA EN RÉALITÉ JAMAIS CESSÉ D'INVENTER SA PROPRE ACTION. IL A GÉNÉRÉ DES EXPÉRIENCES D'UNE EXTRÊME VARIÉTÉ TOUT EN EXPOSANT L'ENSEMBLE DE SES PROTAGONISTES, OÙ QU'ILS AIENT ŒUVRÉ, À DES RISQUES IDENTIQUES ET MORTELS. »

S. ALBERTELLI, J. BLANC, L. DOUZOU, *La lutte clandestine en France – Une histoire de la Résistance 1940-1944*, Seuil, 429p.

#### **Laissez-vous conter le Confolentais, Pays d'art et d'histoire...**

... en compagnie de guides conférenciers agréés par le ministère de la Culture. Ils connaissent parfaitement le territoire et vous donnent des clés de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, une ville et un village au fil des quartiers.

#### **Le Confolentais (en Charente Limousine) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire**

La Direction Générale des Patrimoines, au sein du ministère de la Culture, attribue le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers, ainsi que la qualité de leurs actions. De l'architecture aux paysages, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 204 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

**Le service Patrimoine** anime la convention « Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté de communes de Charente Limousine et le ministère de la Culture. Il organise diverses animations pour découvrir et valoriser le patrimoine du territoire auprès de ses habitants et des visiteurs. Il se tient à la disposition des communes et des structures locales pour tout projet.

#### **À proximité**

Dans la Région Nouvelle Aquitaine : les villes de Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Cognac, Dax, La Réole, Limoges, Pau, Périgueux, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat, Thouars ; les pays de GrandAngoulême, du Grand Châtelleraut, de Grand Poitiers, du Grand Villeneuve, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de l'Île de Ré, du Mellois en Poitou, des Monts et Barrages, de Parthenay-Gâtine, des Pyrénées béarnaises, de Saint-Jeand-de-Luz et Ciboure, Vézère et Ardoise, de Vienne et Gartempe.

#### **Pour tout renseignement**

Service Pays d'art et d'histoire  
Communauté de communes de Charente Limousine  
8 rue Fontaine des jardins  
16 500 Confolens  
Tel : 05.45.84.14.08.  
[celine.deveza@charente-limousine.fr](mailto:celine.deveza@charente-limousine.fr)  
Office de tourisme de Charente Limousine - 8 rue Fontaine des jardins  
16500 Confolens  
Tel : 05.45.84.22.22.  
[tourisme@charente-limousine.fr](mailto:tourisme@charente-limousine.fr)  
Conception : Pays d'art et d'histoire, Communauté de communes de Charente Limousine  
1<sup>ère</sup> édition 2020, réédition 2025.

#### **Conception graphique**

DES SIGNES studio  
Muchir Desclouds 2015

#### **Impression**

IGE Edigraphic

Cette brochure reprend l'article rédigé par Benoit Savy, Enseignant en Histoire-Géographie et Docteur en Géographie physique, il mène des recherches historiques depuis près de 10 ans sur la structuration des mouvements de Résistance et la Libération en Charente ainsi qu'en Haute-Vienne. Il a à son actif plusieurs publications basées sur une méthodologie critique des travaux historiques disponibles, des différentes archives et des témoignages recueillis par ses soins.

